

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DE LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE

A. Cadre opérationnel de la Coalition internationale pour l'accès à la terre

1. La Coalition internationale pour l'accès à la terre¹ qui a été établie à l'issue de la Conférence sur la faim et la pauvreté organisée par le FIDA à Bruxelles, en novembre 1995, est une entité séparée – régie par son propre cadre de constitution et de gouvernance, et accueillie par le FIDA. Compte tenu de l'importance accordée par la Conférence à l'instauration d'alliances stratégiques entre les diverses organisations de développement, pour améliorer l'accès des ruraux pauvres aux ressources naturelles, en particulier la terre, le FIDA a accepté d'être l'organisme hôte de la Coalition. En 1996, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé un don pour l'établissement et le développement de la Coalition, et le lancement du programme d'action approuvé. En juillet 1998, le Secrétariat de la Coalition a été officiellement établi.
2. La Coalition compte actuellement 36 membres, dont des organisations de la société civile et des organisations intergouvernementales; le droit de vote et le pouvoir de décision appartiennent à l'Assemblée des membres. Quelque 60 partenaires participent aux activités de la Coalition sans jour du droit de vote, et plus de 50 autres organisations y sont affiliées. Le Conseil de la Coalition est l'organe exécutif responsable de la gouvernance de la Coalition.
3. En sa qualité de point focal international et d'organisation hôte, le FIDA est un membre permanent de l'Assemblée des membres et du Conseil, qu'il copréside avec une organisation de la société civile.
4. Les activités de la Coalition sont entreprises en collaboration avec ses membres et partenaires aux niveaux international, national et local. Les activités sont fondées sur les grands axes définis dans le cadre stratégique de la Coalition. Le modèle d'intervention adopté pour l'exécution de ces activités comporte deux éléments principaux. Premièrement, l'instauration de coalitions et de réseaux et la création d'occasions propices au dialogue, au plaidoyer et à l'analyse des politiques pertinentes, sont fortement appuyées moyennant l'organisation de réunions entre parties prenantes, la promotion des contacts entre les organisations concernées par les problèmes fonciers aux niveaux local et national, et l'octroi de dons en faveur du travail en réseau. Le deuxième élément se rattache à l'autonomisation, au renforcement des capacités, au partage des savoirs et à la reproduction à plus grande échelle des expériences de la société civile, et il est mis en œuvre par le biais de six programmes d'appui.

¹ Connue auparavant sous le nom de Coalition populaire pour éradiquer la faim et la pauvreté.

B. Contexte de l'évaluation

5. La Coalition internationale pour l'accès à la terre est active depuis presque dix ans, dont sept avec un secrétariat. En tant qu'organisation hôte et source principale des fonds de la Coalition, le FIDA est conscient depuis longtemps de l'importance stratégique que revêtent les questions foncières pour combattre la pauvreté rurale, et l'accès aux ressources constitue un élément clé du cadre stratégique du FIDA². Le Fonds reconnaît également l'importance des liens étroits qui unissent la Coalition aux organisations de la société civile.

6. Depuis 1996, le FIDA a octroyé à la Coalition 11 dons d'assistance technique, pour un montant total de 7,2 millions de USD. Cette somme a été complétée par des financements d'autres donateurs, se chiffrant à 4,0 millions de USD et équivalant à 36% du financement total de la Coalition internationale³.

7. En 2003, la Coalition a demandé à bénéficier d'une sécurité de financement sur une plus longue durée, la plupart de ses activités étant des activités de longue haleine. Le Conseil d'administration du FIDA a répondu en 2004, en approuvant un don d'un montant de 1 865 000 USD, à utiliser sur la période prenant fin le 31 décembre 2006, pour couvrir les exigences opérationnelles, administratives et programmatiques de la Coalition et consolider ses liens avec les programmes du FIDA. Ce don faisait suite à un examen interne satisfaisant de la Coalition par le FIDA. La première tranche, d'un montant de 900 000 USD, a été octroyée pour 2005, et la deuxième tranche de 965 000 USD destinée à couvrir les dépenses en 2006 a été approuvée en avril 2005. A cette occasion, la direction du FIDA s'est engagée à entreprendre une évaluation indépendante exhaustive de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, conformément à la nouvelle politique du FIDA en matière de dons approuvée par le Conseil d'administration en 2003⁴. Comme pour tous les autres bénéficiaires de dons du FIDA, les futurs dons accordés à la Coalition se conformeront à cette politique.

C. Évaluation: objectifs, processus et situation d'avancement

8. L'évaluation externe indépendante de la Coalition est maintenant en cours. Son objectif principal est de fournir au FIDA, en sa qualité de financeur et d'organisation hôte, un examen indépendant des progrès accomplis par la Coalition pour remplir sa mission et atteindre ses objectifs stratégiques. L'évaluation déterminera la pertinence des activités de la Coalition, au regard des objectifs fixés et des questions institutionnelles connexes.

9. L'évaluation portera également sur les enseignements tirés de l'expérience passée et formulera des recommandations concernant les mesures que la Coalition devrait prendre pour améliorer sa performance future⁵. Les initiatives immédiates ou à court terme seront signalées mais l'accent sera mis sur tous les changements stratégiques à plus long terme requis pour que la Coalition renforce sa capacité d'atteindre ses objectifs et de se transformer en institution dans le futur.

10. L'évaluation a été entérinée par le Conseil de la Coalition, qui sera chargé de planifier les actions futures de l'organisation.

² Cadre stratégique du FIDA, 2002-2006 – Œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté, FIDA 2002.

³ De plus, certains donateurs fournissent un appui additionnel en termes de temps de leur personnel, qui n'apparaît pas dans les chiffres du budget.

⁴ Politique du FIDA en matière de dons (documents EB 2003/80/R.5/Rev.1 et EB 2003/80/C.R.P.1).

⁵ Un équilibre global entre les aspects de l'apprentissage et de l'obligation de rendre compte, sera maintenu dans la conduite de l'évaluation.

11. En termes d'approche adoptée pour l'évaluation, il a été décidé d'entrée de jeu que l'évaluation externe indépendante de la Coalition internationale pour l'accès à la terre suivrait un *modus operandi* similaire à celui qu'utilise le Bureau de l'évaluation du FIDA.

12. Le FIDA entend soumettre les conclusions de l'évaluation à la quatre-vingt-septième session du Conseil d'administration, en avril 2006.